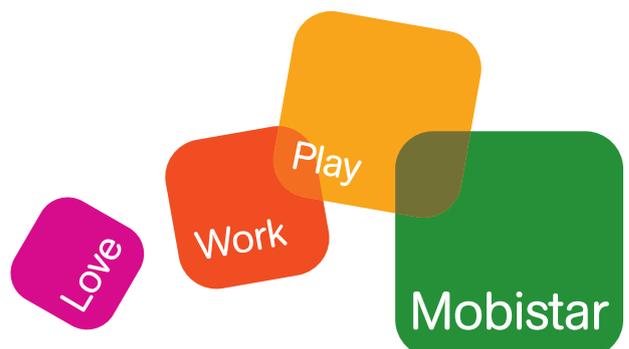


Résultats
du premier trimestre 2014
Mobistar



Communication financière

Embargo jusqu'au 24 avril 2014 à 7h00
Information réglementée

Mobistar engrange les premiers résultats de son programme de transformation

Bruxelles, le 24 avril 2014 – Mobistar (Euronext Bruxelles: MOBB) communique ce jour ses résultats pour le premier trimestre 2014.

- ✓ Grâce à des améliorations notables dans la qualité du réseau, la position de leader de Mobistar en termes de qualité réseau a été reconnue⁽¹⁾. De plus, la vitesse du réseau 4G de Mobistar surpasse celle de la concurrence.
- ✓ Mobistar a pris les mesures nécessaires afin de transformer ses canaux de distribution.
- ✓ Mobistar a réalisé une économie nette de 17,9 millions d'euros sur ses coûts opérationnels, soit plus d'un tiers des 50 millions d'euros prévus pour l'exercice 2014.
- ✓ Mobistar reste confiant quant au lancement d'une première offre internet et TV basée sur les réseaux câblés régulés au quatrième trimestre 2014.
- ✓ Ce processus de transformation permettra à Mobistar de maintenir et même conforter sa position au premier plan du marché télécom.
- ✓ Les résultats du premier trimestre 2014 permettent à Mobistar de maintenir ses prévisions pour l'exercice 2014:
 - Mobistar a réalisé un chiffre d'affaires total de 317,0 millions d'euros.
 - Mobistar a réalisé un EBITDA retraité de 66,1 millions d'euros.
 - Mobistar a réalisé un cash-flow opérationnel de 27,1 millions d'euros.

'La bonne exécution de notre programme de transformation assure de meilleures perspectives pour Mobistar. Au cours du premier trimestre, Mobistar a regagné sa position de leader en termes de qualité réseau et mène à présent à bien la transformation de son réseau de distribution, afin de tirer le meilleur parti de cet avantage décisif. Mobistar travaille sur sa structure IT et organisationnelle dans un souci constant de maîtrise des coûts' confie Jean Marc Harion (CEO).

Ludovic Pech (CFO) ajoute: 'Le quatrième trimestre 2013 a atteint le point le plus bas en termes d'érosion du chiffre d'affaires de la téléphonie. Mais la tendance a commencé à s'inverser au cours du premier trimestre 2014, et cette tendance devrait se poursuivre au cours des prochains trimestres étant donné que la base clients existante a déjà largement bénéficié d'ajustements de prix importants. Les révisions tarifaires sur le marché devraient également perdre de leur intensité. L'intérêt pour les données mobiles est en constante progression et devrait encore être stimulé par le lancement commercial de la 4G'.

A la fin du premier trimestre 2014:

- Le groupe Mobistar totalise **5.280.362 cartes SIM connectées à son réseau** en Belgique et au Luxembourg, ce qui représente une progression de 5,1 % en un an.
- La perte de clients prepaid et postpaid de Mobistar en Belgique a été partiellement compensée par une **forte croissance de la base clients M2M de Mobistar**, résultant en une perte nette de 56.159 clients en un an; ce chiffre exclut 30.092 cartes 'Internet Everywhere' (IEW)⁽²⁾ dont la désactivation a été compensée par la hausse de l'utilisation des smartphones.
- **90,4 % des clients postpaid résidentiels de Mobistar** ont choisi un plan tarifaire Animal. Il est essentiel aux yeux de Mobistar que tous les clients puissent bénéficier du plan tarifaire le mieux adapté à leur utilisation actuelle, ce qui permettra de maximiser les revenus garantis issus des forfaits.
- **Les données mobiles** s'élèvent à **50,8 %** du chiffre d'affaires de la téléphonie en Belgique, tandis que les données mobiles hors SMS représentent **19,1 %** de ce chiffre d'affaires, contre 45,7 % et 15,4 % respectivement un an auparavant.

(1) Sur base du 'drive test' réalisé par Commsquare au premier trimestre 2014. Le 'drive test' est une méthode de mesure et d'évaluation de la couverture, de la capacité et de la qualité de service d'un réseau radio mobile.

(2) Internet Everywhere: carte SIM destinée à l'internet mobile sur portable et/ou tablette.

- Le groupe Mobistar enregistre un **chiffre d'affaires total consolidé s'élevant à 317,0 millions d'euros**, soit une détérioration de 19,3 % en un an. Hors impact réglementaire de 6,2 millions d'euros, le chiffre d'affaires total consolidé enregistre une érosion de 18,1 % en un an.
- **Le chiffre d'affaires de la téléphonie de Mobistar s'élève à 278,1 millions d'euros**, contre 332,0 millions d'euros un an auparavant, ce qui représente un déclin de 16,2 %.
- Mobistar enregistre un **EBITDA retraité de 66,1 millions d'euros**, une diminution de 33,2 % par rapport à l'année précédente. La marge d'EBITDA retraité du groupe Mobistar s'élève à 23,8 % du chiffre d'affaires de la téléphonie. Hors impact réglementaire, l'EBITDA retraité se serait élevé à 70,4 millions d'euros.
- **Les investissements, principalement liés au réseau, s'accroissent** pour atteindre 37,4 millions d'euros, une progression de 19,9 % en un an.
- **Le cash-flow opérationnel s'élève à 27,1 millions d'euros**, ce qui représente une baisse de 59,9 % en un an.

1. Faits marquants

En 2014, Mobistar poursuit son programme de transformation globale et crée ainsi des leviers pour sa croissance future. Au cours du premier trimestre 2014, des progrès ont été réalisés dans ses quatre priorités stratégiques:

Leadership dans le mobile:

- Mobistar a revendiqué sa position de leader en termes de qualité réseau. Son nouveau réseau de haute qualité se positionne extrêmement bien par rapport aux autres opérateurs de réseaux, comme l'a démontré le 'drive test' réalisé par Commsquare en février et mars 2014. Mobistar offre à ses clients la meilleure qualité des conversations vocales, une couverture 'indoor' du réseau 2G, 3G et 4G, et la vitesse mobile haut débit, ce qui souligne la supériorité du réseau de Mobistar.
- Suite au succès du lancement 'découverte' de la 4G en 2013, Mobistar a ouvert son réseau 4G, sans frais supplémentaire, à tous ses clients résidentiels et professionnels disposant d'un plan tarifaire incluant les données mobiles. Dans 270 villes et communes, le réseau 4G de Mobistar offre une couverture 'indoor' à pas moins de 50 % de la population, ce qui représente une expérience client supérieure grâce à l'usage intensif du spectre 800 MHz. De plus, près de 800 des 2.616 villes et communes belges bénéficient d'une couverture 4G de 50 % minimum.

Pionnier dans la convergence novatrice:

- Des ateliers techniques avec Telenet et Brutélé/Tecteo sont organisés afin d'assurer le lancement des services 'wholesale' conformément aux exigences de la régulation.
- Les experts du câble de Mobistar ont également progressé dans l'assemblage des différents blocs structurels afin de garantir un lancement commercial au cours du quatrième trimestre 2014. La sélection de partenaires expérimentés et fiables en matière de protection du contenu et le système intégré de support opérationnel et aux entreprises sont autant d'étapes concrètes vers le lancement de nouvelles offres convergentes.
- Les principaux régulateurs (CSA, VRM, IBPT) ont lancé une nouvelle analyse de marché pour les marchés 4⁽³⁾, 5⁽⁴⁾ et 18⁽⁵⁾. Mobistar s'attend à un projet de décision émanant des régulateurs au plus tôt au cours du second semestre 2014.

(3) Marché 4: fourniture en gros d'accès (physique) à l'infrastructure du réseau en position déterminée (ULL).

(4) Marché 5: fourniture en gros d'accès à large bande (bitstream).

(5) Marché 18: services de radiodiffusion, p.e. TV et radio.

Meilleure expérience client:

- Mobistar poursuit ses initiatives destinées à améliorer le parcours multicanal du client, afin d'accroître la satisfaction des clients et la productivité de ses opérations commerciales.
- Les services de données mobiles enregistrent à nouveau une forte progression, stimulée par l'utilisation des smartphones par les clients résidentiels et professionnels. Dans le courant des mois de février et mars 2014, Mobistar a subventionné une gamme spécifique de smartphones 4G d'entrée, milieu et haut de gamme, ainsi que – pour la première fois – des tablettes.
- Au cours du premier trimestre 2014, le régulateur belge IBPT a présenté les résultats de l'étude comparative internationale qu'il a menée sur le niveau des prix des produits de télécommunications. Dans le domaine des tarifs mobiles, les opérateurs belges, et Mobistar en particulier, se classent parmi les opérateurs les plus compétitifs. La régulation plus stricte en Belgique en matière de durée de contrat place le pays dans un environnement encore plus concurrentiel.

Meilleure efficacité du secteur:

- Au cours du premier trimestre 2014, une économie nette de 17.9 millions d'euros a déjà pu être réalisée sur les coûts opérationnels grâce au programme d'efficacité ACE2. Mobistar reconferme son engagement de réaliser une économie nette sur ses coûts opérationnels de 50 millions d'euros en 2014⁽⁶⁾.
- Au cours du premier trimestre 2014, Mobistar a également mis l'accent sur la transformation de son réseau de distribution, rendant ainsi l'expérience client davantage intégrée et homogène. Cette transformation permet également à Mobistar d'exercer un contrôle plus strict sur ses canaux de distribution, et ainsi de réduire considérablement les coûts d'acquisition des clients grâce à une efficacité accrue.
- Mobistar a également progressé dans la transformation de son modèle économique de fonctionnement afin de rationaliser son efficacité opérationnelle et ainsi réduire ses coûts généraux et administratifs.

(6) Hors impact lié à la taxe sur les pylônes (pouvant s'élever jusqu'à 24 millions d'euros).

2. Commentaires sur la situation financière

2.1 Chiffres consolidés du groupe Mobistar

Chiffres-clés consolidés du groupe Mobistar	3 mois au 31/03/2014	3 mois au 31/03/2013	Variation
Total cartes SIM connectées (Mobistar S.A., Orange Communications Luxembourg S.A. et MVNO)	5.280.362	5.024.136	+5,1 %
Chiffre d'affaires consolidé (mio €)	317,0	393,0	-19,3 %
Chiffre d'affaires de la téléphonie (mio €)	278,1	332,0	-16,2 %
Chiffre d'affaires de la vente de terminaux (mio €)	38,9	61,0	-36,3 %
EBITDA retraité ⁽⁷⁾ (mio €)	66,1	99,0	-33,2 %
Marge d'EBITDA retraité en % du chiffre d'affaires de la téléphonie	23,8 %	29,8 %	
EBITDA (mio €)	64,5	98,7	-34,6 %
Marge d'EBITDA en % du chiffre d'affaires de la téléphonie	23,2 %	29,7 %	
Bénéfice net consolidé (mio €)	9,2	35,1	-73,8 %
Bénéfice net par action ordinaire ⁽⁸⁾ (€)	0,15	0,58	-73,8 %
Investissements nets (mio €)	37,4	31,2	+19,9 %
Investissements nets/chiffre d'affaires de la téléphonie	13,5 %	9,4 %	
Cash-flow opérationnel (mio €)	27,1	67,5	-59,9 %
Cash-flow organique ⁽⁹⁾ (mio €)	11,6	0,2	na

Le périmètre de consolidation n'a pas été modifié depuis le 31 décembre 2013 et englobe Mobistar S.A. (100 %), Mobistar Enterprise Services S.A. (100 %), Orange Communications Luxembourg S.A. (100 %) et IRISnet S.C.R.L. (comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence – 28,16 %).

Pour ses résultats trimestriels, Mobistar ne publie pas d'états financiers intermédiaires résumés et consolidés conformément à l'International Financial Reporting Standards IAS 34 *Information financière intermédiaire ('IAS 34')*, mais opte pour une déclaration intermédiaire sur une série de chiffres-clés.

2.2 Compte de résultats consolidé

Revenus

Le chiffre d'affaires de la téléphonie du groupe Mobistar s'élève à 278,1 millions d'euros à la fin du premier trimestre 2014, contre 332,0 millions d'euros un an auparavant, soit une baisse de 16,2 %. En 2013, l'érosion du chiffre d'affaires de la téléphonie était respectivement de 7,4 %, 11,1 %, 14,3 % et 21,4 % aux premier, deuxième, troisième et quatrième trimestre 2013. Le renversement de cette tendance confirme ainsi que le premier trimestre de 2014 a correspondu au point d'inflexion en termes d'évolution du chiffre d'affaires de la téléphonie.

(7) L'EBITDA et l'EBITDA retraité ne constituent pas des agrégats financiers définis selon les normes IFRS. EBITDA retraité: EBITDA avant coûts de licenciement et de restructuration. Pour plus d'informations sur le calcul de ces agrégats et les raisons pour lesquelles Mobistar les utilisent, voir page suivante.

(8) Bénéfice net moyen pondéré par action (IFRS).

(9) Cash-flow organique = flux de trésorerie généré par l'activité, diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et augmenté des produits de cession d'actifs corporels et incorporels.

Même si, pour la première fois depuis des années, le chiffre d'affaires de la téléphonie n'a pas été impacté par une nouvelle baisse des tarifs de terminaison mobile (MTR) en Belgique, la filiale luxembourgeoise de Mobistar a dû faire face à une importante baisse des MTR. La baisse des tarifs de roaming en juillet 2013 a continué à peser sur les revenus tant en Belgique qu'au Luxembourg. L'impact réglementaire sur le chiffre d'affaires de la téléphonie du groupe Mobistar s'élève à 6,2 millions d'euros au premier trimestre 2014, soit 4,1 millions d'euros d'impact MTR et 2,1 millions d'euros d'impact roaming. Hors impact réglementaire, le chiffre d'affaires de la téléphonie aurait diminué de 14,6 % en un an.

Au cours des trois premiers mois de 2014, les ventes consolidées de terminaux se sont élevées à 38,9 millions d'euros, un déclin de 36,3 % par rapport aux 61,0 millions d'euros enregistrés un an auparavant. Ce déclin s'explique en partie par une baisse des volumes consécutive à l'intensification des offres subventionnées sur le marché au premier trimestre 2014, et par l'arrivée sur le marché d'un nombre croissant de smartphones d'entrée et milieu de gamme.

Le chiffre d'affaires total consolidé, qui comprend le chiffre d'affaires de la téléphonie ainsi que le chiffre d'affaires provenant de la vente de terminaux, s'élève à 317,0 millions d'euros fin mars 2014, contre 393,0 millions d'euros fin mars 2013, ce qui représente une diminution de 19,3 % en un an. Hors impact réglementaire, le chiffre d'affaires consolidé aurait diminué de 18,1 % en un an.

Résultat des activités d'exploitation avant amortissements et autres charges d'exploitation

Au cours du premier trimestre 2014, l'EBITDA du groupe Mobistar s'élève à 64,5 millions d'euros, contre 98,7 millions d'euros au cours de la même période un an auparavant. La marge d'EBITDA représente 23,2 % du chiffre d'affaires de la téléphonie pour le premier trimestre 2014, contre 29,7 % un an auparavant. Si l'on tient compte de l'érosion du chiffre d'affaires, l'EBITDA a bénéficié d'une baisse importante des coûts directs et salariaux. La baisse des coûts directs s'explique par la diminution des coûts d'interconnexion, des coûts d'acquisition des produits et services vendus conformément à la baisse du chiffre d'affaires, des frais de commissions et des coûts liés au contenu. Les coûts salariaux ont diminué au cours du premier trimestre 2014 suite à la réduction du nombre d'employés. Les coûts indirects ont augmenté en raison de la provision liée à la taxe sur les pylônes en Wallonie et de la hausse des taxes d'exploitation liées à l'acquisition du nouveau spectre, hausses partiellement compensées par la réduction des coûts généraux et administratifs.

La régulation pèse toujours sur l'EBITDA retraité au cours du premier trimestre 2014: l'impact lié à la baisse des tarifs de terminaison mobile au Luxembourg s'élève à 1,0 million d'euros, et l'impact lié à la baisse des tarifs de roaming en Belgique et au Luxembourg est de 3,2 millions d'euros.

EBITDA retraité (en mio €)	3 mois au 31/03/2014	3 mois au 31/03/2013	Variation
EBITDA retraité ⁽¹⁰⁾	66,1	99,0	-33,2 %
- coûts de licenciement	-1,6	-0,3	na
- autres coûts de restructuration	0	0	na
EBITDA	64,5	98,7	-34,6 %

(10) L'EBITDA retraité ne constitue pas un agrégat financier défini selon les normes IFRS en tant qu'élément de mesure de la performance financière, et ne peut être comparé avec des indicateurs repris sous le même intitulé par d'autres entreprises. L'EBITDA retraité représente une information supplémentaire et ne peut être considéré comme un substitut au résultat opérationnel. Mobistar a recours à cette présentation afin de faciliter la comparaison de la performance opérationnelle. Le présent tableau détaille la transition de l'EBITDA vers l'EBITDA retraité.

L'EBITDA du premier trimestre 2014 inclut les coûts de licenciement à hauteur de 1,6 million d'euros, contre 0,3 million d'euros au premier trimestre 2013. Aucun autre coût de restructuration n'a été enregistré au cours du premier trimestre 2014. Mobistar enregistre un EBITDA retraité de 66,1 millions d'euros, une détérioration de 33,2 % par rapport à la même période en 2013. La marge d'EBITDA retraité de Mobistar s'élève à 23,8 % du chiffre d'affaires de la téléphonie au cours du premier trimestre 2014, contre 29,8 % au cours du premier trimestre 2013.

Bénéfice net

Le bénéfice net consolidé des trois premiers mois de 2014 s'élève à 9,2 millions d'euros, contre 35,1 millions d'euros un an auparavant, soit un déclin de 73,8 %. Ce déclin s'explique principalement par la réduction de la rentabilité opérationnelle, et par la hausse des amortissements et des charges d'intérêts.

2.3 Etat consolidé de la situation financière

Au cours des trois premiers mois de 2014, le groupe Mobistar a intensifié ses investissements. La société a investi 37,4 millions d'euros, contre 31,2 millions d'euros au cours des trois premiers mois de 2013. Fin mars 2014, la couverture indoor 3G/HSDPA a atteint 98,6 % de la population.

Depuis le 31 décembre 2013, l'état consolidé de la situation financière a évolué de la manière suivante:

- incorporation du bénéfice net du trimestre dans le capital (9,2 millions d'euros),
- diminution de la valeur comptable nette des actifs immobilisés consécutive aux amortissements (-47,2 millions d'euros), partiellement compensés par les dépenses d'investissements (37,4 millions d'euros),
- diminution de la créance commerciale (-34,2 millions d'euros) suite à la diminution des montants facturés et aux efforts soutenus de recouvrement,
- diminution de la dette commerciale (-49,6 millions d'euros) et
- diminution de la dette financière qui est passée de 570,7 millions d'euros au 31 décembre 2013 à 555,5 millions d'euros au 31 mars 2014.

A la fin du premier trimestre 2014, l'état consolidé de la situation financière s'élève à 1.407,2 millions d'euros.

2.4 Cash-flow consolidé

A la fin du premier trimestre 2014, le cash-flow opérationnel s'élève à 27,1 millions d'euros, contre 67,5 millions d'euros au cours de la même période un an auparavant. Le cash-flow organique s'élève à 11,6 millions d'euros au cours des trois premiers mois de 2014, une hausse par rapport à l'année précédente. Cette évolution positive a été largement influencée par la diminution du résultat opérationnel ajusté (-35,2 millions d'euros), entièrement compensée par une amélioration des besoins en fonds de roulement (+41,5 millions d'euros) et par une légère baisse des liquidités investies dans l'acquisition d'actifs (+5,8 millions d'euros).

2.5 Activités du groupe Mobistar par segment

De manière plus détaillée, les activités du groupe Mobistar se déclinent au travers de ses segments de la manière suivante:

2.5.1. Activités en Belgique (Mobistar S.A. et MES S.A.)

Chiffres-clés financiers Mobistar S.A.	3 mois au 31/03/2014	3 mois au 31/03/2013	Variation
ARPU ⁽¹¹⁾ (€/mois/client actif)	23,4	26,0	-9,9 %
Chiffre d'affaires de la téléphonie ⁽¹²⁾ (mio €)	264,9	316,3	-16,3 %
dont mobile	240,3	281,1	-14,5 %
dont non mobile	24,5	35,2	-30,3%

Chiffres-clés opérationnels Mobistar S.A.	3 mois au 31/03/2014	3 mois au 31/03/2013	Variation
Total cartes SIM connectées	5.150.711	4.900.303	+5,1 %
Total clients actifs (téléphonie mobile, IEW)	3.091.060	3.375.879	-8,4 %
Total cartes SIM actives M2M	749.055	550.487	+36,1 %
Total clients MVNO (téléphonie mobile, full MVNO incl.)	1.310.596	973.937	+34,6 %
Total clients Internet mobile	111.361	141.453	-21,3 %
Total clients ADSL	41.743	70.103	-40,5 %
Total clients TV digitale	0	25.924	na
Total lignes actives en téléphonie fixe ⁽¹³⁾	225.759	262.204	-13,9 %

Après une stagnation en 2013, le produit intérieur brut belge rebondit grâce à des exportations plus dynamiques et à une légère relance de la consommation. On s'attend à une inflation plutôt lente dans un contexte de timides hausses salariales. Le taux de chômage se stabilise aux alentours des 8,5 %. Les indicateurs liés au sentiment économique ont fortement progressé début 2014, dépassant le niveau moyen à long terme. Sur le plan concurrentiel, le déséquilibre structurel entre un marché mobile ouvert et un marché fixe fermé existe toujours, même si le déploiement de la 4G à l'échelle nationale a remis le marché mobile sous les projecteurs.

(11) Average Revenue Per User: revenu mensuel moyen par client (hors MVNO et cartes M2M). Il est à noter que la méthode de calcul a été modifiée, passant d'une moyenne lissée des 12 mois précédents à une base trimestrielle.

(12) Il est à noter que la segmentation a été modifiée: les transactions intra-groupe entre Mobistar S.A. et MES S.A. sont désormais intégrées au niveau des segments, et non plus au niveau du groupe. Les données trimestrielles à la fin de cette communication financière reprennent les nouveaux chiffres pour 2013.

(13) Il est à noter que la définition du nombre de lignes actives en téléphonie fixe a été modifiée.

Activités mobiles

Analyse du marché

Le premier trimestre 2014 a été caractérisé par le lancement commercial de la 4G en Belgique, suite à la mise aux enchères des licences 800 MHz durant le trimestre précédent. Le lancement de la 4G sur le marché belge coïncide avec l'intérêt porté aux smartphones et par conséquent aux données mobiles en Belgique. Mobistar a clairement revendiqué sa position de leader en termes de qualité réseau. Sur le plan des tarifs, le marché semble se reconcentrer sur la gestion de la valeur comme l'ont démontré les deux trimestres précédents. L'IBPT a une nouvelle fois analysé le niveau tarifaire des produits télécoms au sein de cinq pays (Belgique, Pays-Bas, France, Allemagne et Royaume Uni). Cette enquête confirme une fois de plus que la Belgique se positionne parmi les pays proposant les prix mobiles les plus attractifs. Au cours du premier trimestre 2014, le subventionnement des terminaux a gagné du terrain sur le marché en général, car il permet d'accélérer la pénétration des smartphones 4G. Il serait toutefois erroné de dire que le marché est passé à un modèle structurel de subventionnement. Pour la première fois depuis plusieurs années, le marché belge n'a pas été impacté par une baisse des tarifs de terminaison mobile nationaux, mais la baisse des tarifs de roaming au niveau européen pèse toujours sur le marché.

Analyse financière

Le revenu mensuel moyen par client (ARPU) a diminué de 9,9 %, passant de 26,0 euros par mois par client actif au cours du premier trimestre 2013 à 23,4 euros par mois par client actif un an plus tard. Il est à noter que l'évolution sur un an de l'ARPU trimestriel s'est améliorée, passant de -18,2 % au cours des trois premiers mois de 2013 à -9,9 % au cours des trois premiers mois de 2014. La raison en est triple: 1/ plus d'impact MTR, 2/ une plus grande contribution des données mobiles et 3/ une diminution progressive des révisions tarifaires au sein de la base clients de Mobistar.

Au cours du premier trimestre 2014, le chiffre d'affaires de la téléphonie mobile en Belgique s'est détérioré de 14,5 %, passant de 281,1 millions d'euros à la fin du premier trimestre 2013 à 240,3 millions d'euros un an plus tard. La part relative des données mobiles (SMS et données mobiles) dans le chiffre d'affaires de la téléphonie mobile en Belgique poursuit sa progression. Au cours des trois premiers mois de 2014, elle s'élève à 50,8 %, tandis que les données mobiles hors SMS représentent 19,1 %. La hausse des revenus provenant des données mobiles hors SMS est due à l'utilisation accrue du smartphone par les clients Mobistar.

Le chiffre d'affaires provenant des cartes 'machine-to-machine' enregistre une nouvelle fois une forte hausse de 17,5 % pour atteindre 5,4 millions d'euros au cours du premier trimestre 2014, contre 4,6 millions d'euros un an plus tôt. Le chiffre d'affaires provenant des activités MVNO progresse de 18,2 % pour s'établir à 18,2 millions d'euros au cours du premier trimestre 2014, contre 15,4 millions d'euros au cours du premier trimestre 2013. Cette double progression est due à une augmentation des bases clients respectives, soit +198.568 cartes 'machine-to-machine' et +336.659 clients MVNO par rapport à la même période un an auparavant.

Analyse opérationnelle

Au cours du premier trimestre 2014, la part de marché réseau de Mobistar a poursuivi sa progression grâce à la croissance de la base clients 'machine-to-machine' de Mobistar et de la base clients de ses partenaires MVNO. Fin mars 2014, Mobistar (Mobistar S.A. + MVNO) totalise 5.150.711 cartes SIM connectées sur son réseau en Belgique, contre 4.900.303 un an auparavant, soit une augmentation de 5,1 % en un an. Le nombre de clients Mobistar actifs en téléphonie mobile (IEW incl.) est passé de 3.375.879 clients à la fin du premier trimestre 2013 à 3.091.060 clients un an plus tard, soit une baisse de 8,4 % en un an. Cette diminution s'explique principalement par la baisse du nombre de clients prepaid, conforme au pourcentage de clients perdus sur le marché dans ce segment suite aux changements apportés à la durée des contrats. Le nombre total de clients IEW s'élève à 111.361, contre 141.453 au premier trimestre 2013. Cette baisse est principalement due au changement de comportement des clients, qui utilisent davantage leur smartphone comme point d'accès personnel à leurs autres appareils, et n'ont dès lors plus besoin d'une seconde carte SIM.

A la fin du premier trimestre 2014, Mobistar enregistre 749.055 cartes SIM actives dans le domaine des applications 'machine-to-machine', ce qui représente une progression de 36,1 % par rapport aux 550.487 cartes actives enregistrées un an auparavant.

A la fin du premier trimestre 2014, Mobistar S.A. totalise 1.310.596 clients MVNO, contre 973.937 clients MVNO à la fin du premier trimestre 2013, une hausse de 34,6 % en un an du nombre de clients MVNO tant prepaid que postpaid.

Activités fixes et convergentes

Analyse du marché

La rigidité concurrentielle sur le marché fixe n'a pas été modifiée. L'étude récente sur les prix menée par l'IBPT reconferme le niveau élevé des prix du triple play en Belgique. Le nombre de ménages utilisant des services mobiles inclus dans les offres multiplay continue d'augmenter.

Analyse financière

Le chiffre d'affaires de la téléphonie non mobile en Belgique a décliné de 30,3 % au premier trimestre 2014 pour atteindre 24,5 millions d'euros, contre 35,2 millions d'euros au cours de la même période un an auparavant. Tout comme au trimestre précédent, l'érosion est essentiellement due à des revenus wholesale en baisse et à une diminution des revenus haut débit suite à la suspension de la commercialisation de ces activités depuis mai 2013.

Analyse opérationnelle

Dans l'attente du lancement de nouveaux services convergents fin 2014, l'érosion de la base clients fixe se poursuit au premier trimestre 2014, avec une baisse de 40,5 % du nombre de clients ADSL et de 13,9 % du nombre de lignes fixes par rapport à la même période un an auparavant.

2.5.2. Activités au Luxembourg (Orange Communications Luxembourg S.A.)

Chiffres-clés financiers Orange Communications Luxembourg S.A.	3 mois au 31/03/2014	3 mois au 31/03/2013	Variation
Chiffre d'affaires de la téléphonie (mio €)	13,5	16,5	-18,3 %
Chiffre d'affaires total (mio €)	15,6	18,4	-14,9 %

Chiffres-clés opérationnels Orange Communications Luxembourg S.A.	3 mois au 31/03/2014	3 mois au 31/03/2013	Variation
Total cartes SIM connectées	129.651	123.833	+4,7 %
Total clients actifs (téléphonie mobile)	102.688	105.413	-2,6 %
Total cartes SIM actives M2M	26.963	18.420	+46,4 %
ARPU (€/mois/client actif)	41,9	49,4	-15,2 %

Analyse du marché

Un nouvel acteur MVNO a lancé ses services de communications mobiles et IT sur le marché luxembourgeois. La concurrence féroce entre les autres opérateurs télécoms s'est clairement focalisée sur les services de télévision au cours du premier trimestre 2014. Le 16 janvier 2014, le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg a publié le cadre réglementaire relatif aux tarifs de terminaison mobile au Luxembourg. Jusqu'à la finalisation d'un pur modèle de coûts LRIC⁽¹⁴⁾, le régulateur luxembourgeois a fixé les tarifs de terminaison mobile à 0,98 eurocent par minute, alors qu'ils étaient en moyenne de 10,50 eurocents par minute, et en a imposé l'application quasi immédiate après la publication.

Analyse financière

Au cours du premier trimestre 2014, Orange Communications Luxembourg S.A. a enregistré un chiffre d'affaires de la téléphonie s'élevant à 13,5 millions d'euros, soit un déclin de 18,3 % par rapport aux 16,5 millions d'euros enregistrés un an auparavant. Hors impact de la baisse des tarifs de terminaison mobile (1,9 million d'euros) et de roaming (0,2 million d'euros), le chiffre d'affaires de la téléphonie mobile se serait élevé à 15,6 millions d'euros au cours du premier trimestre 2014, soit une baisse de 5,6 %. Le chiffre d'affaires total s'élève à 15,6 millions d'euros pour les trois premiers mois de 2014, ce qui représente une diminution de 14,9 % par rapport aux 18,4 millions d'euros enregistrés un an auparavant.

Analyse opérationnelle

Au 31 mars 2014, Orange Communications Luxembourg S.A. totalise 129.651 cartes SIM connectées sur son réseau au Luxembourg, ce qui représente une hausse de 4,7 % par rapport à l'année précédente. Le nombre de clients actifs en téléphonie mobile s'élève à 102.688, soit une baisse de 2,6 % par rapport aux 105.413 clients actifs comptabilisés un an auparavant. Toutefois, comparé au trimestre précédent, la base clients compte 509 clients actifs supplémentaires, premiers résultats du plan de rétention mis en place.

A la fin du premier trimestre 2014, Orange Communications Luxembourg S.A. enregistre 26.963 cartes SIM actives dans le domaine des applications 'machine-to-machine' (M2M), soit une progression de 46,4 % par rapport aux 18.420 cartes actives enregistrées un an auparavant.

(14) LRIC: Long-Run Average Incremental Cost model. Méthode de calcul utilisée afin de déterminer les prix payés par les concurrents pour les services fournis par un opérateur doté d'un important pouvoir de marché.

Suite au lancement d'une offre câblée convergente au cours du quatrième trimestre 2013, les offres convergentes quadruple play se sont multipliées durant le premier trimestre 2014. Ces offres permettent non seulement d'améliorer la rétention des clients mobiles à long terme, mais s'avèrent également un outil efficace d'acquisition de nouveaux clients. Le partenariat conclu avec le câblo-opérateur luxembourgeois Eltrona Telecom se révèle mutuellement avantageux, 30 % des clients étant de nouveaux clients connectés au réseau câblé (nouvelles maisons). De plus, Orange Communications Luxembourg S.A. a lancé de nouveaux services numériques et Orange Cloud pour ses clients.

3. Instruments financiers, objectifs et politique de gestion des risques financiers

Aucun changement n'est survenu par rapport aux informations contenues dans le rapport annuel 2013 (p.116).

4. Litiges

Les informations relatives aux litiges reprises dans le rapport annuel 2013 ont été modifiées de la manière suivante:

Antennes: la Cour de cassation a confirmé dans ses arrêts du 30 mars 2012 l'interprétation de la Cour constitutionnelle de l'article 98 de la loi du 21 mars 1991. La créance représentative du montant des taxes enrôlées, augmentée des intérêts moratoires calculés au taux légal, s'élève à 73,9 millions d'euros et fait l'objet d'une réduction de valeur pour sa totalité, dont 6,8 millions d'euros à charge des trois premiers mois de 2014.

Abus de position dominante par le groupe Belgacom: concernant l'abus de position dominante de Belgacom en 1999-2004 sur le marché mobile, le Tribunal de commerce a désigné de nouveaux experts en janvier 2014, suite à la récusation des experts désignés précédemment. L'expertise devrait débiter au deuxième trimestre 2014.

Dans la plainte contre Belgacom pour abus de position dominante sur le marché de large bande introduite conjointement par Mobistar et KPN Group Belgium, KPN Group Belgium a décidé de se retirer de la procédure en mars 2014.

Ouverture du câble: concernant l'appel contre les décisions sur l'analyse du marché de juillet 2011, les plaidoiries ont eu lieu en janvier et février 2014. Un arrêt est attendu au troisième trimestre 2014.

En février 2014, Mobistar a décidé d'attaquer les décisions du 11 décembre 2013 concernant les prix de gros de l'accès aux réseaux câblés. Elle a décidé également d'intervenir dans les recours introduits par les câblo-opérateurs contre les décisions de prix précitées et contre les décisions du 3 septembre 2013 sur les aspects qualitatifs des offres de référence. Des audiences intermédiaires dans les procédures sur les prix et les aspects qualitatifs des offres de référence sont prévues fin juin 2014.

5. Faits marquants survenus après la fin du premier trimestre 2014

Le 7 avril 2014, Mobistar a annoncé la conclusion d'un accord avec Carrefour relatif à l'exploitation des activités télécoms dans leurs hypermarchés en Belgique. Le renforcement des canaux de distribution directs s'inscrit parfaitement dans la stratégie de distribution de Mobistar qui s'articule autour de l'expérience client et du service.

Le 11 avril 2014, Mobistar a annoncé avoir conclu un accord avec les curateurs de l'entreprise Euphony Benelux S.A. déclarée en faillite le 3 avril 2014. Mobistar reprend une partie des actifs de la société. Le montant de l'acquisition n'a pas été communiqué.

6. Tendances

Les résultats du premier trimestre 2014 permettent au groupe Mobistar de maintenir ses prévisions telles qu'établies en février 2014.

Pour l'exercice 2014, le groupe Mobistar prévoit un EBITDA retraité situé entre 250 et 280 millions d'euros. Cette fourchette inclut la provision de 24 millions d'euros maximum liée à la nouvelle loi votée fin 2013, relative à la taxe sur les pylônes en Wallonie. La fourchette inclut également l'impact de la régulation existante en matière de terminaison mobile et de roaming, qui pèsera sur le chiffre d'affaires et sur l'EBITDA à hauteur de 23 et 16 millions d'euros pour Mobistar en Belgique, et de 13 et 7 millions d'euros pour Orange au Luxembourg. La prévision est basée sur le contexte réglementaire et de marché actuel et ne tient pas compte de l'impact lié au câble.

7. Calendrier financier

7 mai 2014	Assemblée Générale des Actionnaires (11:00)
24 juillet 2014	Résultats financiers H1 2014 (7:00) – Communiqué de presse
24 juillet 2014	Résultats financiers H1 2014 (10:00) – Conférence téléphonique
20 octobre 2014	Résultats financiers Q3 2014 (7:00) – Communiqué de presse
20 octobre 2014	Résultats financiers Q3 2014 (10:00) – Conférence téléphonique

8. Actions

Les volumes des transactions et cours de clôture se basent sur les transactions effectuées sur NYSE Euronext Bruxelles.

	3 mois au 31/03/2014	3 mois au 31/03/2013	2013	2012
Transactions				
Cours de clôture moyen (€)	13,45	19,38	15,62	27,66
Volume quotidien moyen	132 934	194 489	166 955	175 966
Valeur quotidienne moyenne (€)	1 732 378	3 769 451	2 573 997	4 805 213
Actions et capitalisation				
Nombre total d'actions	60 014 414	60 014 414	60 014 414	60 014 414
Actions propres	0	0	0	0
Actions en circulation	60 014 414	60 014 414	60 014 414	60 014 414
Cours de clôture (€)	13,68	17,52	13,80	19,39
Capitalisation boursière (€)	820 997 184	1 051 452 533	828 198 913	1 163 679 487

Mobistar (EURONEXT BRUXELLES : MOBB) est l'un des principaux acteurs du marché des télécommunications en Belgique et au Luxembourg. L'entreprise propose des produits et des services de télécommunications mobiles innovants à ses clients résidentiels abonnés et prépayés. Sur le marché professionnel, Mobistar fournit la téléphonie fixe sur le réseau DSL et l'internet à haut débit, se profile comme un opérateur de communications intégrées et propose un portefeuille de services de mobilité et de connectivité. Mobistar est également un opérateur wholesale et fournit à ses partenaires l'accès à son infrastructure et à ses capacités de service. Mobistar, dont Orange groupe est le principal actionnaire, est cotée à la Bourse de Bruxelles.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Investor relations: e-mail: ir@mail.mobistar.be - <http://corporate.mobistar.be>
Siddy Jobe: +32 (0)2 745 80 92

Service de presse: e-mail: press@mail.mobistar.be - <http://corporate.mobistar.be/press>
Patti Verdoodt: +32 (0)495 55 96 26

Suivez-nous sur Twitter: @PressMobistar

Données trimestrielles

		Chiffres trimestriels 2013				FY 2013
		Q1	Q2	Q3	Q4	
Evolution de la base clients						
Clients mobiles Mobistar S.A. (hors MVNO, MATMA)	en milliers	3 375,9	3 330,8	3 244,3	3 170,1	
dont Postpaid	en milliers	2 312,6	2 301,3	2 256,5	2 221,8	
dont Prepaid	en milliers	1 063,3	1 029,5	987,8	948,3	
Mobistar S.A. MATMA	en milliers	550,5	585,7	641,7	695,7	
Clients MVNO	en milliers	973,9	1 073,2	1 142,1	1 209,7	
Clients Orange Communications Luxembourg S.A.	en milliers	105,4	105,4	101,5	102,2	
Total groupe Mobistar	en milliers	5 005,7	5 095,1	5 129,6	5 177,7	
Evolution de l'ARPU						
ARPU trimestriel (roaming visiteurs inclus)⁽¹⁾	en EUR/mois	26,0	25,6	24,8	24,0	
ARPU Postpaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	30,1	29,7	29,0	27,7	
ARPU Prepaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	15,9	15,5	14,4	14,2	
Pertes et profits						
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobistar Mobile	en Mio EUR	281,1	274,5	262,9	248,7	1 067,2
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobistar/MES Fixe/Data ⁽²⁾	en Mio EUR	35,2	31,9	30,1	26,5	123,7
Chiffre d'affaires de la téléphonie Orange Communications Luxembourg S.A.	en Mio EUR	16,5	17,4	15,6	15,8	65,3
Total chiffre d'affaires de la téléphonie consolidé Mobistar⁽³⁾	en Mio EUR	332,0	322,9	307,8	290,2	1 252,9
Total vente de matériel consolidé Mobistar	en Mio EUR	61,0	41,0	39,7	66,7	208,4
Total chiffre d'affaires consolidé Mobistar	en Mio EUR	393,0	363,9	347,5	356,9	1 461,3
EBITDA consolidé retraité Mobistar	en Mio EUR	99,0	85,5	90,8	60,3	335,7
EBITDA consolidé Mobistar	en Mio EUR	98,7	82,2	89,1	47,1	317,1
	en % du chiffre d'affaires de la téléphonie	29,7%	25,4%	29,0%	16,2%	25,3%
Total résultat net consolidé Mobistar	en Mio EUR	35,1	22,3	26,2	3,8	87,4
Résultat par action calculé sur base du nombre d'actions en circulation à la fin du trimestre	en EUR/action	0,59	0,37	0,43	0,07	1,46
Résultat net moyen pondéré par action (IFRS)	en EUR/action	0,59	0,37	0,43	0,07	1,46
Total CAPEX consolidé Mobistar	en Mio EUR	31,2	37,7	46,8	203,3	319,0
	en % du chiffre d'affaires de la téléphonie	9,4%	12%	15%	70%	25%
Cash-flow organique	en Mio EUR	0,2	27,4	66,8	-153,5	-59,1

(1) La méthode de calcul a été modifiée, passant d'une moyenne lissée des 12 mois précédents à une base trimestrielle.

(2) La segmentation a été modifiée: les transactions intra-groupe entre Mobistar S.A. et MES S.A. sont désormais intégrées au niveau des segments, et non plus au niveau du groupe. Les chiffres 2013 ont été modifiés en conséquence.

(3) Après élimination des transactions intra-groupe.

		Chiffres trimestriels 2014				YTD 2014
		Q1	Q2	Q3	Q4	
Evolution de la base clients						
Clients mobiles Mobistar S.A. (hors MVNO, MATMA)	en milliers	3 091,1				
dont Postpaid	en milliers	2 180,2				
dont Prepaid	en milliers	910,9				
Mobistar S.A. MATMA	en milliers	749,1				
Clients MVNO	en milliers	1 310,6				
Clients Orange Communications Luxembourg S.A.	en milliers	102,7				
Total groupe Mobistar	en milliers	5 253,5				
Evolution de l'ARPU						
ARPU trimestriel (roaming visiteurs inclus)⁽¹⁾	en EUR/mois	23,4				
ARPU Postpaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	27,2				
ARPU Prepaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	13,8				
Pertes et profits						
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobistar Mobile	en Mio EUR	240,3				240,3
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobistar/MES Fixe/Data ⁽²⁾	en Mio EUR	24,5				24,5
Chiffre d'affaires de la téléphonie Orange Communications Luxembourg S.A.	en Mio EUR	13,5				13,5
Total chiffre d'affaires de la téléphonie consolidé Mobistar⁽³⁾	en Mio EUR	278,1				278,1
Total vente de matériel consolidé Mobistar	en Mio EUR	38,9				38,9
Total chiffre d'affaires consolidé Mobistar	en Mio EUR	317,0				317,0
EBITDA consolidé retraité Mobistar	en Mio EUR	66,1				66,1
EBITDA consolidé Mobistar	en Mio EUR	64,5				64,5
en % du chiffre d'affaires de la téléphonie		23,2%				23,2%
Total résultat net consolidé Mobistar	en Mio EUR	9,2				9,2
Résultat par action calculé sur base du nombre d'actions en circulation à la fin du trimestre	en EUR/action	0,15				0,15
Résultat net moyen pondéré par action (IFRS)	en EUR/action	0,15				0,15
Total CAPEX consolidé Mobistar	en Mio EUR	37,4				37,4
en % du chiffre d'affaires de la téléphonie		13,5%				13,5%
Cash-flow organique	en Mio EUR	11,6				11,6

(1) La méthode de calcul a été modifiée, passant d'une moyenne lissée des 12 mois précédents à une base trimestrielle.

(2) La segmentation a été modifiée: les transactions intra-groupe entre Mobistar S.A. et MES S.A. sont désormais intégrées au niveau des segments, et non plus au niveau du groupe. Les chiffres 2013 ont été modifiés en conséquence.

(3) Après élimination des transactions intra-groupe.